

Table des matières

Bulletin No 53/2015

Le mot de la présidente.....	2
Agriculture, la 400 ^{ème} génération.....	3
Bille, Nicolet, Humbert, des hommes qui ont porté la République.....	5
Mathias Hipp, fondateur de FAVAG et inventeur de génie.....	9
James Ferdinand de Pury et le Musée d'Ethnographie.....	13
Reflets historiques tirés du Véritable Messenger Boiteux.....	16
Sortie d'automne aux mines d'asphalte du Val de Travers du samedi 3 octobre 2015.....	21
Assemblée générale du samedi 31 janvier 2015 à Couvet Procès verbal.....	23
L'absinthe au Val-de-Travers La vie des pionniers entre 1750 et 1830.....	27
Programme 2016.....	28

Le mot de la présidente

Notre environnement devient de moins en moins sûr, des attentats se passent près de chez nous, ce qui amène une insécurité certaine qui ne doit pas nous empêcher de vivre une vie riche et pleine de rencontres intéressantes.

Nos ancêtres ont eux aussi vécu des moments tragiques depuis des millénaires, mais l'amour de la vie a toujours triomphé et gardons l'espoir, comme nous l'avons appris de nos prédécesseurs et le bien triomphera comme toujours.

C'est ainsi que nous pourrons continuer de vivre et de cultiver notre jardin, comme on dit, et de vivre en harmonie avec nos semblables.

Ayons confiance en l'avenir et c'est dans cet esprit que je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour 2016 et au plaisir de vous retrouver à l'occasion de nos prochaines activités.

Votre présidente



Notes de Françoise Favre lors de la conférence de Francis Kaufmann à la SNG le 31 août 2015

Francis Kaufmann, est agriculteur depuis trois cents générations !! Chez lui, on est paysan de père en fils et ses ancêtres, soleurois en dernier lieu, se sont établis le Jura neuchâtelois en 1871 pour y élever du bétail et vendre leur lait et leurs légumes aux habitants de la Chaux-de-Fonds. Francis Kaufmann et son épouse ont exploité le domaine familial du Bas-Monsieur avant de passer la main à la génération suivante. Il a aussi pratiqué différents petits métiers qui lui ont ouvert d'autres horizons. Toujours passionné par la vie publique et l'histoire, grande ou petite, il met à profit le temps de la retraite pour s'adonner à l'écriture, son violon d'Ingres. Il a ainsi publié en 2013 une autobiographie, « La fourche et la plume - Mémoires d'un Montagnon neuchâtelois ».

Les généalogistes, qui s'intéressent à l'histoire et aux modes de vie des temps passés, savent bien que dans notre canton, la grande majorité de nos ancêtres étaient des agriculteurs. Déjà au tout début de la Bible, dans le livre de la Genèse, on trouve une généalogie qui fait référence aux cultivateurs. C'est en Mésopotamie, il y a plus de 10'000 ans, qu'il faut aller chercher les débuts de l'agriculture.

Vers 1410, les magnifiques illustrations des « Très riches heures du duc de Berry » nous montrent des hommes et des femmes occupés à faucher. La même scène pouvait se voir à l'identique jusqu'au milieu du XX^e siècle. Le métier n'avait pas changé, comme en témoignent les photos du photographe Fernand Perret, datant des années 1930. Le calendrier des Très riches heures du duc de Berry décrit les différentes tâches de l'agriculteur au fil des mois. Depuis le Moyen âge, « le geste auguste du semeur » n'avait pas changé et on pouvait voir dans nos campagnes les mêmes gestes, les mêmes outils, qu'utilisaient encore nos parents ou nos grands-parents. En quelques décennies, une génération, les machines ont révolutionné le métier et le travail s'est énormément rationalisé.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, on a vu les premiers tracteurs dans les Montagnes neuchâtelaises, et depuis, l'essor a été très rapide. Les machines

ont été de plus en plus grosses, de plus en plus sophistiquées, de plus en plus performantes et ont remplacé ce qui se faisait depuis toujours à la main.

En 1950, le domaine moyen d'un agriculteur faisait dix hectares. Pour faire les foins, toute la famille se mettait au travail, et il fallait une journée de travail – un travail lent et pénible – pour faucher un hectare. Aujourd'hui, les machines modernes permettent à une seule personne de faucher dix hectares à l'heure, et un domaine moyen fait dix hectares. Autrefois, il fallait une semaine de travail pour étendre le fumier sur le domaine, un travail qui s'effectue aujourd'hui en une matinée. Autrefois, il fallait rentrer le foin charrette après charrette. Aujourd'hui, avec les machines, le foin est emballé en grandes bottes rondes et blanches qui sont laissées sur place. La traite, hier comme aujourd'hui, doit se faire en une heure ou une heure et demie. A la main, on ne pouvait donc traire que quelques vaches. Aujourd'hui, dans le même temps, on peut traire 80 vaches et donc augmenter son cheptel. Ce n'est pas seulement le matériel qui a évolué. La sélection a aussi produit des vaches qui produisent deux fois plus de lait. Si l'on compare une vache Simenthal de 1950 et une Simenthal d'aujourd'hui, on voit tout de suite la différence du pis ! Ces nouvelles races sont de véritables « usines à lait ».

La transformation des maisons aussi a été très lente. Quand le paysan avait un peu d'argent, il refaisait l'étable, la crèmerie ou la grange. Mais jamais la cuisine ou la salle. Les vieilles fermes sont donc restées comme elles étaient autrefois jusqu'à tout récemment.

Cette course en avant du matériel oblige les paysans à continuellement s'adapter aux nouvelles techniques. Aujourd'hui tout change, tout évolue à rythme effréné : est-ce pour le meilleur ou pour le pire ? Est-ce mieux aujourd'hui qu'avant ? Pas si sûr... Mais ce qui est sûr, c'est le métier de paysan est toujours un beau métier ! Il faut croire en l'avenir, à la force d'équilibrage de la nature et à la faculté d'adaptation du genre humain.



Auguste Bille

Auguste Wuille dit Bille est né à La Chaux-de-Fonds le 10 juillet 1796. Son père le destinait aux études, réservant sa maison d'horlogerie à ses deux autres fils. D'une santé fragile, il était atteint de rachitisme. Auguste Bille manifesta une forte volonté et une intelligence précoce. Il étudia le droit aux universités de Fribourg-en-Brisgau, de Besançon et de Genève.

Déjà, il se faisait remarquer par ses idées libérales: le 15 août 1817, avec une trentaine de Chaux-de-Fonniers, il assistait à la célébration d'une fête en l'honneur de Napoléon 1^{er} au Bas-Monsieur. De retour à La Chaux-de-Fonds, les manifestants dansèrent la carmagnole autour d'un brasier.

Bille s'installa bientôt comme avocat dans son village natal et ne tarda pas à être surveillé de près par la police en raison de ses convictions politiques. Les événements politiques se précipitant, il entama une polémique avec le secrétaire de la ville de Neuchâtel, Georges-Frédéric Gallot, opposé à toute innovation.

En janvier 1831, Auguste Bille proposait un programme de libéralisation du régime neuchâtelois (élection d'un Corps législatif directement par le peuple, publicité des séances parlementaires, liberté de presse).



Elu au nouveau Corps législatif en juin 1831, il se fit remarquer par ses idées avancées.

Les auteurs des soulèvements de septembre 1831 offrirent à Auguste Bille une place dans le gouvernement provisoire qu'ils voulaient créer. Celui-ci refusa sa nomination, opposé à toute violence.

Après l'échec de l'insurrection de décembre, Bille fut arrêté à La Chaux-de-Fonds, puis conduit aux prisons de Neuchâtel après avoir été roué de coups. A la surprise générale, malgré la défense de son ancien adversaire Gallot, il fut condamné à deux ans de prison et quatre ans de bannissement! Sa captivité ne fit qu'aggraver ses souffrances physiques et morales.

Libéré en janvier 1834, Bille se rendit tout d'abord à Marseille pour rétablir sa santé, puis s'installa à Berne où il occupa différentes fonctions dans l'administration cantonale. Il ne cessa de s'intéresser à la politique neuchâteloise, réunissant chez lui les patriotes qui voulaient faire de la principauté de Neuchâtel une république. Ce fut lui, qui le 1er mars 1848, dépêcha Aimé Humbert à La Chaux-de-Fonds auprès du gouvernement provisoire en formation.

Candidat des Montagnes neuchâteloises pour le premier Conseil national créé par la Constitution fédérale du 12 septembre 1848, Auguste Bille n'eut pas la joie de servir à nouveau sa patrie, car la mort l'enleva le 25 septembre de la même année.

Célestin Nicolet

Science et politique

Plus connu comme pharmacien, géologue et botaniste, Célestin Nicolet (1803-1871) n'en a pas moins pris une part active aux événements de 1848.

Originaire de La Ferrière et de La Sagne, Adolphe-Célestin Nicolet est né le 27 juillet 1803 à La Chaux-de-Fonds. La famille Nicolet (le père était un guillocheur très habile), vivait dans une certaine aisance. Après avoir fréquenté les écoles de son village, il passa une année à Bâle pour apprendre l'allemand.

De retour à La Chaux-de-Fonds il trouva une place d'apprenti chez le pharmacien Soemmer au Locle. Il termina son apprentissage chez Desfosses, pharmacien et chimiste réputé, à Besançon. Il fréquenta ensuite les cours de l'Académie de Lausanne et termina ses études à Paris.

En 1825, Célestin Nicolet fut reçu dix-septième sur 48 candidats au concours extrêmement difficile des élèves internes en pharmacie des hôpitaux et hospices civils de Paris. Il travailla dans divers hôpitaux de la capitale française jusqu'en 1832, année faste puisqu'il ouvrit sa propre pharmacie à La Chaux-de-Fonds.

Avant de quitter Paris, il avait reçu du gouvernement de Louis-Philippe, la Croix de Juillet pour les soins qu'il avait prodigués aux blessés des Trois Glorieuses de juillet 1830.



Célestin Nicolet, d'après une photographie. (Musée historique de La Chaux-de-Fonds Photos Clerc).

Après quelques années d'un bonheur parfait à La Chaux-de-Fonds, il perdit sa jeune épouse, Elzire Othenin-Girard, fille de l'associé de son père, ainsi que leur seul enfant. Dès lors Nicolet se consacra uniquement à sa pharmacie et à l'exploration scientifique. Il participa aux expéditions de Louis Agassiz sur les glaciers de Zermatt (1839) et de l'Aar (1840).

Déjà membre depuis 1840 de la Société géologique de France, Nicolet fonda à La Chaux-de-Fonds une section de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. En

1865, il devenait le deuxième président de la nouvelle Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel. Cela illustre bien ses intérêts divers pour la géologie, la botanique, la météorologie et l'histoire de notre canton.

Célestin Nicolet consacra ses dernières années à l'étude des lettres et des sciences. Il avait en effet remis sa pharmacie en 1863.

L'homme politique

Dès son retour à La Chaux-de-Fonds, Célestin Nicolet avait fait partie des sociétés secrètes qui conspiraient contre le gouvernement royaliste. Il affichait ouvertement ses opinions. C'est ainsi qu'il se retrouva parmi les députés de l'opposition au Corps législatif après 1831.

Pendant les derniers mois du régime monarchique, les patriotes de La Chaux-de-Fonds se retrouvaient régulièrement chez lui, place de l'Hôtel-de-Ville. Le 29 février 1848, il participa activement à la capitulation du gouvernement dans son village.

Après le 1^{er} mars, il fut élu député à la Constituante, puis au premier Grand conseil neuchâtelois. Une fois la situation du canton stabilisée Célestin Nicolet se retira de la vie politique cantonale pour poursuivre ses travaux scientifiques.

Aimé Humbert professeur à l'Académie

Même s'il n'est pas entré à Neuchâtel aux côtés des volontaires républicains, Aimé Humbert (1819-1900) n'en est pas moins une des grandes figures de 1848.

Fils de Aimé-Louis Humbert-Droz et de Emilie Droz, il naquit aux Bulles, près de La Chaux-de-Fonds, le 29 juin 1819. Après avoir fait ses premières



Aimé Humbert (Musée historique de La Chaux-de-Fonds).

classes dans son village, il poursuivit ses études dans un pensionnat d'Orbe que dirigeait une soeur de sa mère, puis entra à l'Académie de Lausanne.

Certains de ses professeurs et de ses condisciples se sont fait un nom dans les lettres romandes : Juste Olivier, Charles Secrétan, Alexandre Vinet...

Après la mort de son père, en 1835, Aimé Humbert enseigna quelque temps le français à Ludwigsburg (Wurtemberg). Vivant ensuite sur ses économies, il put suivre des cours de philologie et de littérature générale à l'Université de Tübingen.

Agé maintenant de 21 ans, il revint en Suisse et fut nommé professeur au collège de Morges. Trois ans plus tard il épousait une jeune allemande, Marie Müller.

Après la révolution de 1845, le gouvernement vaudois diminua les traitements du corps enseignant et Humbert obtint un poste de français au collège bourgeois des jeunes filles de la ville de Berne.

Lié depuis longtemps avec les radicaux vaudois, il suivait de très près l'affrontement radicaux-conservateurs et la position du canton de Neuchâtel dans l'affaire du Sonderbund. «Personne, dit-il, ne se doutait de ma participation aux conciliabules neuchâtelois qui avaient lieu au domicile de l'avocat Bille, alors chef de bureau de la chancellerie jurassienne du canton de Berne... C'est là que la nouvelle de la révolution du 1^{er} mars me surprit et que, encouragé par Bille et le colonel Courant, je pris à minuit la résolution de me faire transporter à La Chaux-de-Fonds...»

Dès lors, Aimé Humbert consacra sa vie à la République neuchâteloise : d'abord secrétaire du gouvernement provisoire puis député à la Constituante, il devint conseiller d'Etat le 4 mai 1848 et dirigea le département de l'instruction publique de 1850 à 1858. Elu au Conseil des Etats en 1854, il joua un rôle important dans le règlement de la question de Neuchâtel (1856) sur le plan international.

Avant de devenir recteur, puis professeur de littérature française à l'Académie de Neuchâtel en 1866, Aimé Humbert servit les intérêts de l'horlogerie neuchâteloise et de la Confédération suisse en signant au Japon un traité d'amitié et de commerce entre la Suisse et l'Empire du soleil levant. Il prit sa retraite en 1893 et consacra les dernières années de sa vie à la rédaction d'un important ouvrage sur «Alexis-Marie Piaget, d'après sa correspondance, et la République neuchâteloise de 1848 à 1858 ». Une longue et pénible maladie l'emporta le 19 septembre 1900.

Dans ses «Mémoires politiques», Louis Grandpierre écrit:

«Une fois aux affaires, il se montra aussi bon administrateur qu'adroit politique... Humbert avait les qualités et les défauts des diplomates: son tact politique était très fin; cependant quelquefois il hasardait un peu trop. Les pièces qui sortaient de sa plume, toujours rédigées avec distinction, se sentaient quelque peu de la réserve de son caractère ; il était fait pour rédiger des notes diplomatiques.

C.-A Clerc, FAN1979

Mathias Hipp, fondateur de FAVAG et inventeur de génie

Article de presse de Janine Gass, paru le 12 juin 1985 à l'occasion du 125ème anniversaire de la fondation de la Favag

Un petit infirme

Né dans le Wurtemberg en 1813, Mathias. Hipp passe une partie de son enfance alité à la suite d'une chute dans les rochers, alors qu'il pratiquait un de ses sports favoris: la varappe.

Le petit infirme de 8 ans apprend à vivre séparé de ses compagnons de jeu et de classe. Les livres deviennent alors ses amis, et il se plonge avec passion dans l'étude de la physique, de la chimie et de la mécanique.

Son handicap physique lui impose de choisir un autre métier que celui de son père, meunier, pour lequel il s'ingénie déjà construire un nouveau modèle de pressoir, La mécanique l'attire de plus en plus et il commence un apprentissage d'horloger dans son village natal, avant de se rendre à Ulm, où il continue sa formation,. Au contact du fils de son patron qui revient du Locle avec un solide bagage d'horloger, Mathias décide de se rendre en Suisse, à St-Gall d'abord où il reste une année puis à Saint-Aubin, chez M. Savoie qui l'initie aux secrets de l'horlogerie suisse.

Le premier moteur électrique

Ses moments de loisirs sont consacrés à la recherche et à l'invention et il met au point une horloge dont le mouvement peut être actionné électriquement.

Après quelques années passées sur le Littoral neuchâtelois, le jeune inventeur repart s'établir dans son pays, à Reutlingen, où il se marie. De cette union naîtront un garçon, brillant violoniste et étudiant ingénieur à Zurich, malheureusement décédé à l'âge de 20 ans, et 4 filles dont l'une deviendra la grand-mère maternelle de l'ancien conseiller fédéral Max PetitPierre.

A peine installé à Reutlingen, M. Hipp continue à travailler à ses inventions. L'électricité en est encore à ses premiers balbutiements. C'est lui qui, en 1843, construira le premier petit moteur électrique et mettra au point plusieurs systèmes de télégraphes électriques.

Sa principale découverte concerne une horloge composée d'un pendule à palette dont le principe sera utilisé pour la construction du régulateur astronomique le plus constant, le plus parfait et exact installé plus tard à l'Observatoire de Neuchâtel et qu'il vend à l'industrie privée. Les nouveaux acquéreurs se nomment Gustave-Adolphe Hasler, ancien assistant de Hipp, et Albert Escher, ancien directeur de la Monnaie fédérale à Berne.

Neuchâtel, terre d'accueil

Lassé par certaines mesquineries bureaucratiques, déçu par quelques décisions fédérales, Mathias Hipp quitte Berne pour Neuchâtel, où il est appelé et attendu par un de ses amis, Adolphe Hirsch, directeur de l'Observatoire.

Vingt-cinq ans le séparent de sa première visite en Pays neuchâtelois, alors qu'il n'était qu'un compagnon horloger. Agé de 47 ans, il repart d'un nouvel élan et prend contact avec la Société des Sciences Naturelles,

véritable foyer de vie intellectuelle et scientifique où il présente régulièrement les appareils de conception originale sortis de ses ateliers.

«Ses relations avec l'Académie (berceau de la future Université) concernant l'astronomie, la physique et la chimie sont empreintes de



cordialité et Hipp ne ménage ni ses services personnels ou les conseils de sa longue expérience, ni le travail de ses mains dont l'habileté fait l'admiration des praticiens les plus expérimentés», relate la brochure «Pionniers suisses de l'économie et de la technique », éditée par l'institut d'Études Economiques.

Entraîné par sa passion d'inventeur et de constructeur, Hipp songe alors à agrandir sa fabrique de télégraphes et d'appareils électriques, installée dans l'immeuble Jacot-Guillarmod. Mais certains membres du Conseil d'administration s'opposent systématiquement à ses projets, de peur de voir Neuchâtel prendre un virage industriel, à l'instar de La Chaux-de-Fonds, plutôt que de rester la ville d'études et de pensionnats qu'elle doit être.

En 1862 cependant, M. Hipp transfère de la rue des Cassardes aux Terraux 9, dans l'ancien grenier de la Ville aménagé plus tard en halle de gymnastique.

L'usine déménagera ensuite au Mail avant de s'établir à Monruz en 1931, à l'endroit où trouve la Favag, hélas disparue aujourd'hui.

Première expérience de télédiffusion

Ses inventions se succèdent à un rythme accéléré. Après la construction d'un chronoscope qui mesure avec précision le millième de seconde et qui est utilisé par des savants du monde entier, Hipp invente un chronographe enregistrant sur bande les instants successifs d'une observation.

A la direction des télégraphes

La notoriété scientifique de Mathias Hipp le précédera à Berne, où il est appelé pour diriger l'atelier de construction des télégraphes et nommé à la direction technique de l'administration de ces derniers.

Les appareils Morse signés Hipp rencontrent un grand succès et les commandes affluent. Il côtoie des physiciens et des astronomes de toute

l'Europe, ce qui ne l'empêche pas de collaborer à la Société des Sciences Naturelles de Berne où il présente régulièrement ses nouveaux appareils.

On fait appel à lui en Suisse comme à l'étranger pour bénéficier de son expérience. Appelé par exemple à Turin afin de mettre au point un métier à tisser électrique, Hipp construit trois métiers de conception différente. Lors de la présentation de ces modèles devant les hauts dignitaires de l'époque, il fait apparaître une inscription dédiée au comte de Cavour, président du Conseil des ministres, dans le dessin même de l'étoffe. Cette bande de soie, rouge et argent, appartient aujourd'hui à une descendante neuchâteloise de l'inventeur.

En 1856, Mathias Hipp construit un câble électrique de 5400 m. reliant Bauen à Fluelen, à travers le lac des Quatre-Cantons, innovant dans les techniques d'étanchéité et d'isolation.

Mais ses succès lui créent des envieux et lui valent des ennemis. Certains le désapprouvent d'exposer sous son nom des appareils construits dans les ateliers de Berne, d'autres ne voient pas d'un bon oeil les bénéfices de ces ateliers officiels, bénéfices relevant de l'exportation des appareils de télégraphie suisses. Au Parlement, des voix pour déclarer qu'un service fédéral n'est pas là pour faire concurrence à l'industrie privée. Les autorités fédérales se décideront finalement à désétatiser ce service.

Reprenant ses études et créations horlogères, puis les recherches et inventions liées à d'autres domaines, Hipp brevète une pendule électrique et crée le prototype de l'horloge secondaire à minute. En 1861, il est mandaté pour doter la cité d'un réseau d'horloges électriques publiques, par la Ville de Genève, bientôt suivie par Neuchâtel, puis par de nombreuses autres villes suisses et étrangères comme Milan, Nice, Stuttgart, Berlin, Bochum, Cologne, Gènes, etc.

De concert avec M. Hirsch, il met au point la diffusion télégraphique de l'heure au départ de l'Observatoire de Neuchâtel. Les efforts combinés de l'horloger et de l'astronome aboutissent à la construction d'un des garde-temps les plus précis: la pendule astronomique.

Spécialiste des chronographes, M. Hipp cherche également à transmettre la voix humaine et fait breveter un microphone à contact de platine au tout jeune téléphone inventé par Bell. Il tente une première expérience de télédiffusion musicale à Neuchâtel, entre la fabrique des Terreaux et le Théâtre de la Ville. Il met au point un télégraphe imprimeur et un

télégraphe autographe chimique destiné au Japon.

Son piano électrique, premier instrument de musique électro-automatique, est présenté à l'Exposition universelle de Paris 201201', en 1877.

Les inventions se succèdent

Jusqu'à 70 ans, Mathias Hipp continue à étonner par ses inventions, passant de l'enregistreur automatique du niveau d'eau des réservoirs des villes à l'avertisseur d'incendie installé à Bâle, d'un appareil de contrôle de la vitesse des trains à un sismomètre indiquant l'intensité, le genre et l'instant exact d'un tremblement de terre, d'un anémomètre enregistreur électromagnétique à un gyroscope électrique.

Pionnier de la lampe à arc, il sera le premier à équiper ses ateliers de l'éclairage électrique.

Comblé par les distinctions et les récompenses, couvert de diplômes, honoré par les savants du monde entier, chevalier de l'Ordre de François-Joseph, docteur honoris causa de l'Université de Zurich, Mathias Hipp s'éteint le 3 mai 1893 à l'âge de 80 ans.

Ses appareils et ses inventions ont ouvert des sillons dans les domaines les plus divers. Mathias Hipp laissera à ses successeurs le soin de les élargir, de les prolonger, de les faire fructifier. Ce sera l'œuvre et le mérite de Favag.

Une rue de Neuchâtel porte le nom de cet inventeur génial dans le domaine de l'horlogerie, de l'électricité et des télégraphes, à qui revient l'honneur d'avoir ouvert, en Suisse, l'ère des télécommunications.

James Ferdinand de Pury et le Musée d'Ethnographie

Par Roland Kaehr

Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel est aujourd'hui mondialement connu. Mais on connaît moins l'histoire de celui qui l'a mis dans ses murs: James-Ferdinand de Pury, un Neuchâtelois «grand cru», qui fit fortune au son des sambas brésiliennes...

Pour tous les Neuchâtelois, le centre de la cité s'abrège en deux lettres: PP. Elles désignent la place où s'élève la statue de celui qui est reconnu comme le plus grand bienfaiteur de la ville, David de Pury. Portant le même patronyme sans faire partie de la même branche familiale, James-Ferdinand de

Pury est un autre mécène moins connu dont la discrétion est soulignée par les rares documents qui le concernent. Une plaque à l'entrée du Musée d'ethnographie rappelant son souvenir, une pierre tombale dans le parc, un portrait photographique tardif et quelques lignes sur sa générosité dans une mince nécrologie du *Messenger boiteux* pour l'an de grâce 1903 semblent être les seules traces de son inscription terrestre.

Quatrième fils, dans une famille qui en comptera cinq, du maire de la Côte, Charles Auguste, et de Sophie Marianne de Pourtalès, James de Pury était né en 1823. Il avait pour arrière-grand-père le célèbre Abram, compagnon de Jean-Jacques Rousseau lors de son séjour môtisan et auteur d'un faux retentissant, *La Chronique des chanoines*.

Quelles ont été les circonstances qui l'obligèrent à s'exiler? Fut-ce par atavisme? On l'ignore. Toujours est-il qu'en 1846, il s'embarqua pour travailler dans l'établissement fondé à Bahia par son oncle Auguste de Meuron.

En 1822, le Brésil avait proclamé son indépendance du Portugal et ses richesses faisaient miroiter de fabuleuses perspectives, parfois amèrement déçues. Plus heureux que les immigrants de Nova Friburgo en 1819, James de Pury réussit rapidement dans le négoce du tabac. Sans doute, dut-il même jouer quelque rôle insigne puisque l'empereur Pierre II le fit chevalier de la Rose du Brésil tropical.

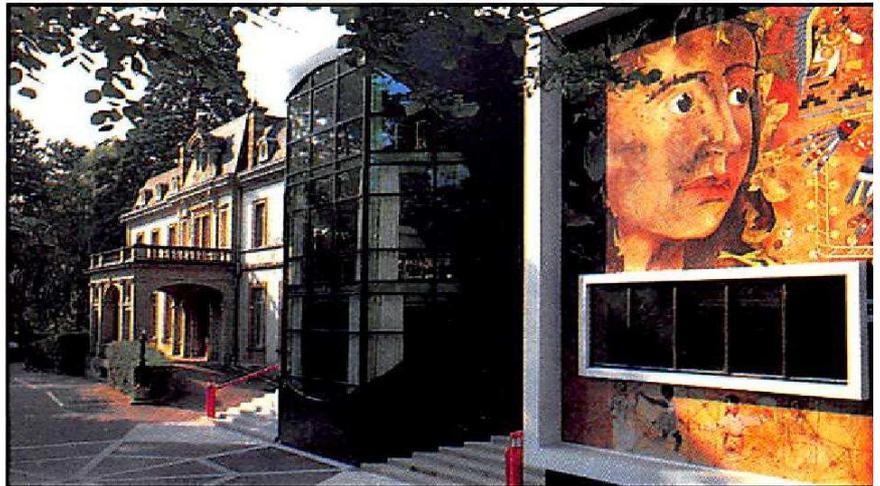
A quarante ans, il épousait Augustine-Marie Bevilaqua, de vingt ans sa cadette, qui, cinq ans plus tard, lui donna une fille, Mathilde. Fortune faite, il songea à rentrer au pays. Il acheta un terrain, au milieu des vignes, qu'il fit arboriser et chargea l'architecte de renom, Léo Châtelain, de lui construire une splendide villa; elle fut terminée en 1871/72.

Deux des projets non réalisés ont seuls été conservés, mais le bâtiment témoigne encore de la somptuosité de la demeure et du raffinement de ses aménagements: dallages de marbre, parquets luxueux, riches décorations de stucs, parois peintes en trompe-l'oeil, à côté du chauffage hypocauste et de l'éclairage au gaz de ville.

On peut imaginer James de Pury, retiré des affaires en 1879 et servi par une nombreuse domesticité, organisant de grandioses réceptions et le porche accueillant le défilé des voitures des invités... Surtout, il sut se montrer charitable envers des institutions de bienfaisance par des largesses qui faisaient courir les bruits les plus infondés sur l'étendue de sa fortune.

S'il dota le Musée de peinture de plusieurs tableaux, sensibilisé peut-être à l'art par la vocation d'un neveu qui fut élève de Gleyre, il ne paraît pas avoir montré un grand intérêt ethnographique, ne rapportant que quelques babioles touristiques. Pourtant, le Musée doit à sa libéralité l'une de ses premières acquisitions onéreuses, celle d'un ivoire sculpté des Kongo du Zaïre.

Il eut la douleur de perdre sa fille unique en 1882 et c'est ainsi que, sa femme étant décédée en 1900, resté sans héritier, à sa mort le 15 mai 1902 il donna sa propriété pour y installer le «Musée ethnographique», conscient toutefois que celui-ci ne tarderait pas à se trouver à l'étroit.



De droite à gauche, la salle des expositions temporaires avec la peinture de Hans Erni, les nouveaux octogones du Musée d'ethnographie et de l'Institut d'ethnologie et l'ancienne villa Pury.

De la cafeteria et de sa terrasse on redécouvre, après des années, le parc, sa cascabelle et, plus loin, le miroitement des eaux dont Gide écrivait: «Rien de moins sublime, de moins suisse, (...) que les bords modestes de ce lac», presque une mer à l'horizon si lointain parfois qu'il ne peut qu'inviter au voyage.

Paul Favre

Pour le généalogiste qui souhaite en savoir plus sur le quotidien et les événements que leurs ancêtres ont vécu, le Véritable Messager Boiteux de Neuchâtel est une mine de renseignements ! En voici deux exemples : l'incendie du village de Travers, et le grand hiver 1894-1895, qui nous sont relatés dans le beau langage de la fin du 19^e siècle...

Il y a 150 ans, le village de Travers partait en flammes¹

Le village de Travers a naturellement été construit sur les bords de la grande route, qui se dirige comme la vallée, d'orient en occident. A part un quartier peu considérable situé sur la rive droite de la rivière et une courte rue transversale tendant vers le nord, la plus grande et la plus belle partie du village s'étendait en ligne presque droite des deux côtés de la rue principale. Ça été une des causes de la grandeur du désastre, le feu ayant commencé à l'extrémité du village, du côté nord-est, d'où le vent soufflait avec violence.

Dans la nuit du 12 au 13 septembre 1865, vers une heure du matin, le feu se déclara tout à coup dans les combles d'une haute et belle maison ; une heure après, il s'était déjà étendu jusqu'à l'extrémité occidentale du village, sur les deux rives de l'Areuse. Les témoins oculaires disent que la rapidité du désastre était telle, qu'on ne savait où porter secours ; tout brûlait à la fois, et ceux qui arrivaient pour travailler à éteindre le feu dans un quartier éloigné de leur demeure, la retrouvaient quelques instants après entièrement consumée. Rien n'a été épargné, que ce qui ne s'est pas trouvé dans la direction d'un vent du nord-est qui soufflait avec la violence d'une tourmente, tantôt en ligne droite, tantôt en tourbillonnant, comme pour hâter et agrandir le dommage. On était au terme d'une sécheresse de plusieurs mois, et un grand nombre de bâtiments avaient encore des toits de bois, sur lesquels tombaient les tisons enflammés qui, attisés par un vent vif, avaient bientôt couvert de feu la maison toute entière. Beaucoup d'habitants ne purent presque rien sauver ; d'autres ne savaient comment sortir de leurs demeures en feu et ils furent cruellement brûlés ; une jeune fille, étrangère au pays, trouva une mort affreuse dans une cave où elle s'était réfugiée.

Il y aurait encore tout un navrant récit à faire des scènes qui ont dû se passer dans une population considérable, arrachée au milieu de la nuit à son

¹ Le Véritable messager boiteux de Neuchâtel, 1867, p.32 ss.

sommeil, et qui quittait à la hâte ses demeures envahies par le feu en quelques instants : des vieillards, des malades, des enfants qu'il fallu transporter, à peine vêtus, dans les champs d'alentour, exposés, par une nuit de septembre, au souffle violent de notre vent le plus froid et le plus pénétrant. Quelques détails parvenus jusqu'à nous suffirent pour nous convaincre que les flammes qui dévoraient le village éclairaient de sinistres lueurs des épisodes bien tristes



Ruines de Travers, la Grand-rue
Source : Sté histoire et archéologie, Neuchâtel

qui se passaient dans les prés voisins et qui furent ignorés du public.

Il est à peine besoin de dire que, des villages voisins, les secours furent aussi prompts et aussi dévoués que possible, mais le feu marcha si rapidement que ces secours ne purent avoir qu'un effet très limité. Cependant ils n'ont pas été sans résultat, et le château, en particulier, fut préservé par le travail intelligent de pompes des localités voisines et

de personnes dévouées qui, placées dans les combles, surveillaient chaque charbon enflammé que le vent apportait. Ces secours furent favorisés par la couverture de tuiles sans laquelle ce grand bâtiment n'eut pu être sauvé, puisque la flèche du temple, couverte en tavillons, a été consumée, quoique placée beaucoup au-dessus et en dehors du foyer que le château, celui-ci étant entouré de trois côtés de maisons qui ont été entièrement détruites. Si l'église a été épargnée, l'un des spectacles les plus frappants de cette nuit a été la combustion de la flèche si élégante et qui dominait le village d'une façon si pittoresque. On nous a dit qu'elle brûlait lentement, envoyant jusqu'au ciel ses longues flammes semblables à une gigantesque torche funèbre qui éclairait cette lugubre scène, jusqu'à ce qu'elle s'abîmât, jetant une dernière gerbe de feu, au moment où l'œuvre de destruction était presque achevée à ses pieds. Nous apprenons avec plaisir que la flèche va être reconstruite dans le même style, et sera même un peu plus élevée, les murs qui la soutiennent devant être exhausés d'environ 15 pieds [ndlr env. 4,5 m].

En trois heures de temps à peine, 101 maisons ont été consumées, et des coteaux voisins, on ne voyait plus que quelques petits groupes de bâtiments, formant en tout 23 maisons, séparées par les ruines de la presque totalité du village. Les maisons brûlées appartenaient à 70 propriétaires et étaient

habitées par près de 1'000 personnes. Au milieu du jour, toutes ces personnes étaient déjà recueillies, ainsi que la plus grande partie des objets sauvés. En envisageant avec calme la situation, on pouvait être assuré que l'avenir de cette localité ne serait pas compromis d'une façon sérieuse. Plus de 20 maisons, dont quelques unes grandes et belles, subsistaient encore ; mais surtout, on voyait encore debout non seulement l'église et le château, mais aussi la fabrique d'ébauches, fondée par M. P.-E. Jaccottet, et employant 3 à 400 ouvriers.

D'ailleurs le plus grand nombre des incendiés furent recueillis dans les nombreuses maisons des environs et dans le village de Noiraigue.

Le dimanche suivant l'incendie était le jour du jeûne célébré par toutes les églises de la Suisse. L'enceinte du temple avait été gâtée par les efforts même qu'il avait fallu faire pour l'arracher à la flamme qui dévorait sa flèche, et l'on ne pouvait penser s'y réunir déjà pour le culte ; d'ailleurs, on avait dû en faire un dépôt provisoire des innombrables hardes et effets divers qui, de tous les côtés, arrivaient comme premiers témoignages d'intérêt et de sympathie. C'est dans le verger du château, en plein air, que furent transportés la chaire et les bancs du temple, et que fut célébré un jeûne qui rappelait ceux des églises du désert.

La reconstruction a commencé immédiatement et à Nouvel-an déjà, des nouveaux logements étaient habités. La municipalité a acheté le château où ont été logés les services publics municipaux et communaux, les écoles, le pasteur et le régent principal. Une année plus tard 27 maisons sont achevées. La catastrophe produisit un grand mouvement de solidarité, non seulement des villages voisins mais de toute la Suisse, d'Europe et même d'outre-mer. La liste des dons mentionne l'Amérique, l'Asie et les colonies.

Le long et rude hiver 1894-95¹

Si nous n'avons pas de graves calamités à déplorer, il ne faudrait pas en conclure que toutes tribulations ont été épargnées à notre pays. Le bien long et rude hiver que nous avons traversé marquera l'année 1894-1895 d'une façon toute spéciale dans la mémoire de tous. Si de nos jours, avec nos moyens de chauffage perfectionnés, nos demeures plus hygiéniques et surtout les efforts intelligents faits en vue de combattre le chômage, les hivers sont moins à redouter que par le passé, ils n'en sont pas moins une cause d'anxiété pour

1 Le Véritable messager boiteux de Neuchâtel, 1896 p. 41-43

bien des familles, lorsqu'ils sont aussi rigoureux que celui dont nous consignons ici le souvenir.



Les Ponts-de-Martel 1895

Le 30 septembre, le Jura était couvert de neige jusqu'à mi-côte, et bien qu'octobre nous ait encore donné quelques rares beaux jours, le froid a persisté ; à fin novembre, le lac d'Etaillères complètement gelé offrait une glace d'une solidité à toute épreuve.

En décembre 1894 et janvier 1895, la température moyenne n'est à la vérité, pas descendue au dessus de la

normale pour ces mois, mais le froid a été exceptionnellement persistant, avec de brusques variations du thermomètre. Des tempêtes, de fréquentes bourrasques et des chutes de neige comme on en a rarement vues dans ce siècle, ont apporté de profondes perturbations dans les communications télégraphiques et téléphoniques, entravant la circulation des chemins de fer, bloquant les routes où se produisaient des accumulations de trois à cinq mètres de hauteur. Le 12 janvier le thermomètre est descendu à -28° à la Chaux-de-Fonds et à -30° à la Brévine ; dans cette dernière localité, elle tombait même à -40° le 29 janvier. Certains jours les chasse-neige, attelés de six et même douze chevaux, circulaient sans discontinuer, mais ils n'avaient que peu de prise, étant soulevés par la neige, de sorte que le chemin se faisait difficilement. A Neuchâtel, des escouades d'ouvriers déblayaient les trottoirs, mais c'était un travail de Pénélope, la neige recommençant toujours à tomber. Dans les districts de la montagne, il y avait environ un mètre de neige en rase campagne, quarante à cinquante centimètres au Val-de-Ruz et au Val-de-Travers, vingt-cinq centimètres dans le vignoble. Le Doubs, les petits lacs et toute la baie de St-Blaise, de Monruz à Marin, offraient de vastes champs de glace aux patineurs.

Le 25 janvier, le triangle, traîné par une douzaine de chevaux, a mis six heures pour faire le trajet de Travers à Noiraigue (5 km), et les habitants de nombreuses fermes isolées et des villages entiers, comme Brot-Dessus ou la Brévine, ont été privés de toutes communications pendant des jours et des

semaines . Sur nombre de points il a fallu renoncer à déblayer les routes et on a dû percer des galeries dans la neige pour établir la circulation. Les services postaux étaient interrompus et les sacs aux lettres étaient transportés à dos d'homme, lorsqu'il y avait la possibilité. Le 25 janvier, la locomotive du train montant à la Chaux-de-Fonds avait déjà au-dessous de Chambrelin à pourfendre des remparts de neige ; mais à la hauteur de Montmollin, c'était une montagne uniforme qui avait comblé les fossés et nivelé les tranchées. Près du passage à niveau de Montmollin, le chasse-neige, parti de nuit du Locle, gisait culbuté les roues en l'air ; cinquante mètres plus bas, on voyait la locomotive du chasse-neige ensevelie sous un blanc linceul. Le chasse-neige, ce lourd wagon, de treize mètres de long, poussé à toute vitesse par la locomotive, a été soulevé par la neige et a fait un véritable saut périlleux, puis il est retombé l'éperon en arrière ! Les portes fracassées, les barreaux de fer arrachés et sa charge de gros moellons projetés de tous côtés ; pendant ce temps, la locomotive déraillée s'enfonçait dans une « menée » jusqu'au haut des lucarnes de devant, dont les vitres se brisèrent sous l'effort de la neige, qui inonda le chauffeur. Par un bonheur inouï, personne ne fut blessé. Pendant toute la journée, les trains ont dû être transbordés ; le train parti à 8 heures du matin de Neuchâtel arrivait à la Chaux-de-Fonds à 2 heures ; tout ce spectacle était si nouveau et si imprévu pour les voyageurs, attablés en table d'hôte improvisée chez un garde barrière, qu'ils ont tous pris leur mésaventure du bon côté.

Au commencement de février, la navigation a dû être interrompue sur le lac de Morat, qui peu à peu s'est pris, et bientôt de lourds camions pouvaient le traverser, la glace atteignait une épaisseur de 30 centimètres. Le 7 février, le lac de Neuchâtel était gelé de Champittet à Grandson (extrémité ouest du lac) sur une longueur de 600 mètres ; le 21, la baie de l'Evoles était recouverte d'une mince couche de glace, ce qui ne s'était pas vu de tout ce rigoureux hiver.

A partir du 15 mars, le dégel commence à se produire lentement, les tas de neige amoncelés dans les rues s'affaissent, et de fréquentes avalanches obstruent les routes et les lignes de chemin de fer. La pluie se met de la partie, gonflant rivières et torrents. Fin mars, le Doubs était particulièrement beau dans les gorges de Moron, et la chute se déversait en deux cascades bien distinctes, phénomène qui ne se produit pas souvent.

Ce long hiver de près de cinq mois, qui eut pour épilogue un retour de froid et de neige au milieu de mai, a malheureusement fait quelques victimes,

personnes égarées dans les neiges et retrouvées gelées, jeunes gens noyés s'aventurant sur des glaces peu fermes. On peut cependant s'étonner de n'avoir pas un plus grand nombre d'accidents à déplorer.

Sortie d'automne aux mines d'asphalte du Val de Travers du samedi 3 octobre 2015

Rapportée par Françoise Favre-Martel

Pour sa traditionnelle sortie d'automne, le comité de la SNG avait invité les généalogistes du canton de Genève (Gen-Gen) et du Jura – où plutôt de l'Ancien Evêché de Bâle (CGAEB) – à venir découvrir les anciennes mines d'asphalte de la Presta, dans le Val de Travers.

Têtes casquées et lampes de poche en mains, nous voilà parés pour découvrir l'activité de la mine et le dur travail de ceux qui y ont travaillé, hommes et chevaux... Nous entrons dans les entrailles de la montagne où règne une température constante de 8°.

Notre guide commence par expliquer la différence entre asphalte naturel (celui que nous voyons autour de nous), asphalte industriel (celui que l'on produit à partir du pétrole) et goudron. Nous sommes impressionnés d'apprendre que l'asphalte tiré du Val de Travers était exporté dans le monde entier et qu'il recouvre encore aujourd'hui



certaines rues de Londres, Paris, Francfort ou New York... C'est que l'asphalte naturel a une souplesse et une élasticité que n'a pas l'asphalte industriel... mais ce dernier a pour lui l'avantage de coûter beaucoup moins cher à la production! Et comme nous l'a bien précisé notre guide, ce n'est pas parce qu'il n'y avait plus d'asphalte que la mine a été fermée, mais parce que la production coûtait trop cher. Aujourd'hui, le principal, pour ne pas dire le seul, gisement d'asphalte naturel encore exploité se trouve dans l'île de Trinidad.

Mais revenons sur l'histoire de la mine de la Presta. En 1711, le médecin grec Eirini d'Eyrinys, surtout intéressé par les effets thérapeutiques de l'asphalte, identifie les premiers gisements du Val-de-Travers. La première mine fut exploitée artisanalement dès 1712, d'abord à ciel ouvert, avant de s'enterrer au milieu du 19^e siècle. C'est un labyrinthe de 100 km de galeries sur plusieurs étages qui a été creusé au fil des ans. Après la mort d'Eirini d'Eyrinis, plusieurs sociétés ont exploité la mine... dont Philippe Suchard ! Depuis 1873, la concession est entre les mains d'une société anglaise.

Les « mineurs » étaient pour l'essentiel des paysans de la région, qui allaient travailler à la mine à 6 h du matin, après avoir traité leurs vaches, et retournaient à leurs champs à 15 h, en sortant de la mine. Plus tard, on a aussi fait appel à des Italiens. Le minerai était extrait à la pioche, puis remonté à la surface dans des chariots tirés par des chevaux, avant qu'ils ne soient remplacés par des locomotives électriques dans les années 1960. Le dernier cheval a quitté la mine en 1975 !

La mine a employé entre 80 et 100 personnes, le pic se situant autour de 1900 avec 120 ouvriers et une production de 53'000 tonnes d'asphalte brut en 1913. Les débuts de l'automobile, donc des routes asphaltées, étaient alors un débouché important. Après la Deuxième Guerre Mondiale, la concurrence de l'asphalte industriel a fait pencher la balance, la demande a progressivement chuté et la mine a été définitivement fermée en 1986, après avoir produit environ deux millions de tonnes de minerai. Il ne restait alors qu'une demi douzaine de mineurs. Dix ans plus tard, en 1996, un circuit touristique d'un kilomètre a été aménagé dans la mine, pour conserver vivant ce patrimoine industriel, et les premiers guides ont été les anciens mineurs eux-mêmes. La Presta accueille plus de 20'000 visiteurs chaque année.

Après la visite, nous goûtons la spécialité du lieu, le jambon cuit dans l'asphalte, à une température de 160°C. C'était à l'époque le repas de fête de la Ste-Barbe, patron des mineurs. Aujourd'hui, il nous est servi avec un gratin de pommes de terre et des haricots verts... et bien sûr, pour le dessert, de la glace à l'absinthe du Val de Travers ! Un plaisir d'autant plus grand qu'il est partagé en bonne compagnie.

<p>Assemblée générale du samedi 31 janvier 2015 à Couvet Procès verbal</p>
--

Présents : 22 personnes (selon liste jointe)

Excusés : David Aubert, Louis Barrelet, Chantal Brandt, Roger Bühler, Michel Chanel, Jean-Claude Coulon, Gérard Dubois, Maurice Evard, Claude-Alain Jacot, Jâmes Jeanneret, Michel Jeanrenaud, Jean-Léon Juillerat, Germain Hausmann, Marc-Antoine Henry, Jean-François Huguenin, Ariane Maradan, Françoise Marquis, Georges de Montmollin, Nicolas Péguiron, Françoise Pellaton, Marie-Claude Pinguet, Daniel Robert-Charrue, Yves de Rougemont, Marguerite Thiébaud, Maryanne Wixel.

Présidence : Anne-Lise Fischer, présidente

Ordre du jour :

1. Salutations, appel
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2014 (voir Bulletin 51)
3. Rapport annuel de la Présidente
4. Comptes 2014 (rapport de la caissière et des vérificateurs, approbation)
5. Nominations des vérificateurs de comptes et d'un suppléant
6. Démissions, admissions de membres
7. Propositions individuelles (à présenter par écrit 10 jours avant l'assemblée)
8. Divers

1. Salutations, appel, adoption de l'ordre du jour

La présidente, Anne-Lise Fischer, remercie les membres présents d'avoir osé affronter la neige et les routes glissantes pour venir jusqu'à Couvet. Elle salue particulièrement Yvette Develey, qui représente la Société genevoise de généalogie et Pierre-Yves Pièce qui représente le Cercle vaudois de généalogie. Elle fait circuler une liste de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2014

Le procès-verbal a paru dans le Bulletin 51/décembre 2014. Il n'en est pas donné lecture. Il est adopté sans commentaire avec remerciements à son auteur.

3. Rapport de la Présidente

Anne-Lise Fischer donne lecture de son rapport annuel, qui est annexé au présent procès-verbal.

4. Comptes 2014

Ils sont présentés par la caissière, Gilberte Gerber et mis à disposition des membres présents. Notre capital à la Banque Coop a augmenté de CHF 536.50 durant l'année 2014.

Les recettes sont principalement constituées par les cotisations, à quoi s'ajoutent quelques dons et des intérêts.

Les charges sont principalement constituées par les frais de fonctionnement et le Bulletin. Elles sont inférieures à 2013, ce qui s'explique par le peu de frais informatiques et par la vente exceptionnelle de Bulletins pour CHF 370.-

Les comptes bouclent avec un léger excédent des recettes de CHF 1'696.49 (alors que nous avons une perte de CHF 805.99 en 2013).

Remarque: les recettes sont inférieures de CHF 110.00 par rapport à 2013 et nous avons reçu moins de dons, mais cette diminution a été compensée par une augmentation des intérêts sur les titres (env. CHF 500.00).

A noter qu'une cinquantaine de personnes n'ont pas payé leur cotisation en 2014. Elles recevront un rappel et s'il n'est pas honoré, ces personnes seront radiées de la Société.

Monsieur Clerc demande quels sont les titres de la SNG et quelle est la politique en la matière. Il lui est répondu que ce sont des fonds de placement (obligations) avec le moins de risques possible.

Rapport des vérificateurs :

Les comptes ont été vérifiés par Marc-Antoine Henry et Denis Robert-Charrue qui donne lecture du rapport établi.

Les comptes, tels qu'ils ont été présentés, sont adoptés à l'unanimité et décharge est donnée à la caissière qui est remerciée pour son excellent travail.

5. Nomination des vérificateurs des comptes et d'un(e) suppléant(e)

Denis Robert-Charrue ayant exercé son mandat pendant deux ans se retire. Marc-Antoine Henry reste en fonction et Jean-Léon Juillerat, absent aujourd'hui, mais qui s'est proposé, est nommé second vérificateur. La présidente prendra contact avec Roger Bühler qui s'était proposé comme suppléant éventuel.

6. Démissions et admissions

Durant l'année 2014, la SNG a enregistré 5 démissions, 3 décès et 5 admissions. A ce jour, notre société compte 176 membres.

7. Propositions individuelles

- René Guye a demandé à présenter son travail BIOGRANE (Biographies neuchâteloises), ce qu'il fera à la suite de cette assemblée et avant l'apéritif.

- Louis Barrelet se demande si la SNG ne devrait pas, comme c'est l'usage dans bien d'autres sociétés, distinguer les membres pour 50 ans de sociétariat. Sur proposition du comité, l'assemblée approuve cette demande et un petit article sur Louis Barrelet sera publié dans un prochain Bulletin.

8. Divers

- Pierre-Yves Pièce présente les salutations du Cercle vaudois de généalogie et Yvette Develey en fait de même pour les Genevois.
- La présidente présente le programme d'activités pour l'année 2015. Yvette Develey remercie le comité d'avoir mis au programme une sortie commune avec la Société genevoise de généalogie aux Mines d'asphaltes cet automne. Elle propose pour 2016 une sortie au Verrières où des manifestations seront organisées pour marquer les 145 ans de l'entrée de l'Armée de Bourbaki en territoire neuchâtelois. Jacques Kaeslin appuie la demande et le comité en prend bonne note.
- Jean-Léon Juillerat a reçu en héritage l'armorial de Mandrot et partage volontiers les informations contenues avec les membres de la SNG.
- Françoise Favre signale que la bibliothèque de la SNG, déposée à la Bibliothèque de la ville du Locle, est maintenant cataloguée. Tous les documents ont reçu une cote et peuvent désormais être empruntés à travers le système de prêt RERO.
- Le site internet de la SNG a été entièrement refait par Michel Kreis qui a fait là un très gros travail. Le nouveau site sera très simple et convivial. Il sera mis en ligne dès que la question des codes de sécurité aura été réglée avec notre hébergeur, ce qui devrait être fait dans le courant du mois de février.

Après avoir remercié toutes celles et ceux dont l'engagement a permis le bon fonctionnement de notre société, la présidente lève la séance à 11 h 50 et invite l'assemblée à un apéro offert par la Société. Mais auparavant, René Guye présente BIOGRANE.

Après le repas servi sur place, le programme se poursuit par la présentation de Couvet par Michel Kreis, à travers onze personnages qui ont donné leur nom à une rue du village

Françoise Favre
secrétaire

Rapport de la présidente Annexe au PV Assemblée générale 2015

C'est à Montmirail que nous sommes réunis pour l'assemblée générale de 2014. Avant l'apéritif nous avons écouté la présentation des Fischer de Montmirail justement par M. Widmer. Après le repas nous avons pu visiter les lieux et connaître l'utilisation actuelle des bâtiments.

Nous avons commencé notre programme de l'année passée par l'exposé de Mme Rossier sur l'importance des archives de la vie ordinaire.

En avril, Mme Caroline Calame nous a reçus au Col des Roches pour nous commenter de l'exposition sur les grands incendies qui ont ravagés le Haut. Un repas au Château Rose, perdu dans la nature a bien terminé la journée.

En juin, René. Guye nous a raconté l'histoire des fontaines de Fontaines avec une balade dans ce village.

Maurice Evard a rassemblé ses troupes pour une balade sur l'histoire des Indiennes. Toujours aussi captivant, la présentation de ses recherches a été appréciée par tous les participants auxquels je n'ai pas pu me joindre.

Dernière activité de l'année le souper à Peseux avec la participation d'une vingtaine de membres qui, je pense, ont passé une agréable soirée.

J'ai une belle équipe qui me soutient dans les activités de la société, qui répondent aux questions qui nous arrivent de personne liées de plus ou moins près de familles neuchâtelaises. Ils participent à des invitations externes, comme à Brive-la-Gaillarde, ou délégués auprès des sociétés amies. Nous avons toutefois renoncé à certaines invitations tout en présentant nos excuses. Ils assurent les permanences à la Bibliothèque du Locle, tiennent les comptes et rédigent le bulletin, donnent de nombreuses heures de travail pour la modernisation de notre site.

Je vais encore relever les Noces de Palissandre (65ans) de Paul et Claude Fallet. « *Le défi à relever était double, d'abord rester en vie jusqu'à 94 et 87 ans, ensuite, bien plus ardu, de se supporter 65 ans durant...* » a déclaré Paul Fallet.

Et nous avons toutefois aussi perdu quelques membres dont une centenaire, Mme Suzanne Hausmann.

La caissière, Mme Gerber, vous donnera connaissance les démissions et admissions dans son rapport. mais je suis heureuse de voir que de nouveaux membres s'ajoutent à notre société.

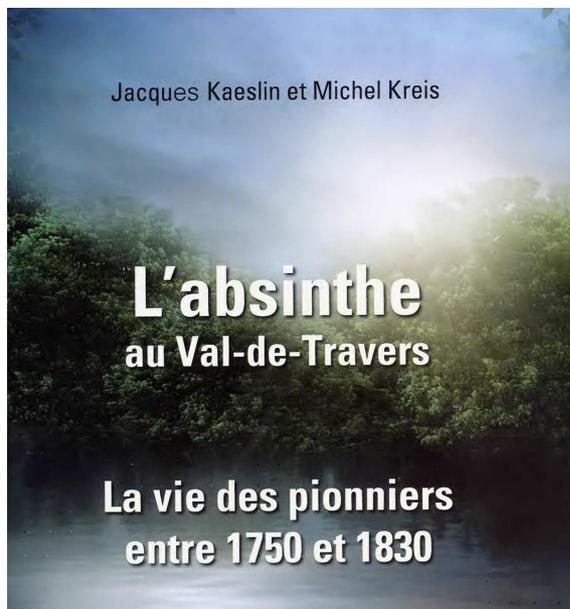
Avec un grand merci à tous pour la confiance que vous nous témoignez et je remercie chaleureusement le comité de la SNG pour son dévouement et sa bonne humeur au cours de nos séances. Je vous souhaite une bonne suite de journée et encore tous mes vœux pour 2015.

L'absinthe au Val-de-Travers La vie des pionniers entre 1750 et 1830

Cet élixir, source de tant de maux et de mots, va-t-il un jour nous révéler tous ses mystères? Pourra-t-on le savourer en toute tranquillité, sans nous interroger sur ses origines? Suscitera-t-il donc toujours polémiques parmi ceux qui s'intéressent à lui ?

L'extrait d'absinthe enchante celui qui le déguste avec modération et attention pour tous les arômes qu'il dégage. Il titille celui qui cherche à en savoir plus à son sujet. Il n'en finit pas de nous surprendre.

Émoustillés par nos détracteurs, nous avons relevé un défi, celui d'écrire une autre page de son histoire. Refuser l'habituel « copier-coller » invérifié, ou le « déjà lu » qui désole le lecteur, nécessite de recourir à d'autres sources d'informations, inexplorées par manque d'imagination, voire paresse.



Dans cet ouvrage, avant l'extrait d'absinthe lui-même, ce sont les pionniers à l'origine de sa fabuleuse histoire qui nous ont intéressés. Quel genre de personnes étaient-ils et quelle a été leur vie dans cette vallée perdue qu'est le Val-de-Travers ?

Bien sûr que nous parlons d'absinthe, sans cependant citer de chiffres de production et encore moins d'espèces sonnantes et trébuchantes générées par sa diffusion. Nous décrivons les événements que nous avons découverts sur la vie des pionniers, leurs querelles, leurs difficultés à honorer des dettes, leurs achats ou ventes de biens

et leurs démêlés avec la justice, la famille et la concurrence.

Cette démarche a porté ses fruits. Tous les faits que nous relatons dans cet écrit reposent sur des documents existants que l'on ne peut contester. Ce qui, jusqu'ici, relevait de la légende, n'aura plus sa place dans l'histoire de l'extrait d'absinthe. Une petite contribution de notre part, avec l'espoir que d'autres, convaincus du bien fondé de notre démarche, se lancent dans l'aventure pour découvrir ce que nous laissons encore dans l'ombre.

Jacques Käslin et Michel Kreis

Vous pouvez commander ce livre bien documenté et qui lève le voile sur quelques légendes en vous adressant au comité de la SNG.

Programme 2016

<i>Date</i>	<i>Programme</i>	<i>Lieu</i>	<i>Responsable</i>
Samedi 30 janvier 10h00	Assemblée générale	Fontainemelon Rest. La Tavola	Comité
Mardi 23 février à 19h30	Conférence de Michèle Robert "La population du Val-de-Ruz et des Montagnes sous l'oeil du Consistoire de Valangin, XVI ^{ème} au XIX ^{ème} siècles"	Neuchâtel Hôtel des Associations	Comité
16-17 avril Genève	Tous cousins	Genève	Comité
Samedi 4 juin	Les Bourbakis	Les Verrières	Comité
Lundi 15 août	Conférence de Berthe Hélène Balmer "Une femme dans la tempête, août 1914"	À déterminer	Comité
Samedi 24 septembre 14h00	Visite du Musée agricole de Coffrane	Coffrane	Comité
Vendredi 25 novembre 19h00	Souper de fin d'année	Lieu à définir	Comité
Samedi 28 janvier 2017	Assemblée générale	Lieu à définir	Comité

Permanences de la SNG à la Bibliothèque du Locle

Dès 2016, la permanence généalogique qui avait lieu chaque dernier jeudi du mois de 18 h à 20 h sera remplacée par une nouvelle formule à la demande. Il suffira de s'adresser à la secrétaire de la SNG pour fixer un rendez-vous. Vous pourrez consulter la base de données de la SNG (registres numérisés des communes du cantons) et vous aurez accès aux nombreux documents généalogiques de la bibliothèque.

Contacts : Paul et Françoise Favre
tél : 032 931 66 62
favre.martel@bluewin.ch